

Séminaire du Centre Cournot
Maison des Sciences Economiques, Paris, 2 Avril 2015

***Une analyse historique des négociations collectives
dans les entreprises transnationales***

Udo Rehfeldt

Faiblesse de la négociation collective en Europe

- ◆ Seulement 8 accords interprofessionnels
- ◆ Peu d'accords sectoriels
- ◆ Au niveau des Entreprises trans-nationales (ETN):
 - ▶ 1200 accords de mis en place d'un CEE
 - ▶ 250 accords d'entreprise transnationaux
 - ☰ 136 accords-cadres internationaux (ACI)
 - ☰ 114 accords-cadres européens (ACE)

Les années 1970 : Les limites d'une stratégie syndicale volontariste

- ◆ Approche en trois étapes: Levinson 1972
 1. organiser le soutien international à un syndicat qui déclencherait un conflit du travail dans une filiale d'un groupe multinational ;
 2. coordonner des négociations collectives simultanées dans plusieurs filiales d'un même groupe dans plusieurs pays ;
 3. promouvoir des négociations intégrées avec la direction d'ETN sur la base de revendications préalablement définies en commun par les syndicaux nationaux.

Facteurs de l'échec dans les années 1970

- ◆ Résolution des ETN contre la négociation sur une base volontaire
- ◆ Difficulté d'organiser des actions de solidarité transnationale
- ◆ Différents systèmes de relations professionnelles
- ◆ Rivalité intersyndicale au niveau international

Les années 1980: Des accords pionniers grâce à des approches managériales plus ouvertes

- ◆ 1988 : BSN-Danone - ICF (5 accords 1988-1994)
- ◆ 1985 Thomson Grand Public – FEM : premier accord volontaire sur CEE (Comités de groupe européens »)
- ◆ 1984-1994 17 accords volontaires CEE avec des ETN françaises
- ◆ Facteurs explicatifs de cet effet de « base nationale » :
 - ▶ Entreprises nationalisées
 - ▶ Gouvernement socialiste et Directeurs du personnels socialistes
 - ▶ Lois Auroux 1982 : comité de groupe français comme modèle
 - ▶ Objectifs des DRH :
 - ▣ création d'une identité d'entreprise européenne
 - ▣ dialogue social sur emploi et restructuration transnationale
 - ▣ Coordination transnationales de la politique RH
- ◆ 1990: Volkswagen: accord CEE avec conseil d'entreprise (modèle allemand)
- ◆ 1991 Bayer, Continental

Des années 1970 aux années 1990: la recherche d'un soutien législatif

- ◆ ONU ...2000 « Pacte mondial »
- ◆ 1976 OCDE : Principes directeurs (...2000 : révision)
- ◆ 1977 OIT : Déclaration tripartite
- ◆ 1970 : Commission européenne projet de statut de la société anonyme européenne
 - ▶ Trois canaux de « participation » (mélange entre modèles français et allemand)
 1. Accord collectif d'entreprise européen
 2. CEE (information-consultation)
 3. Participation au conseil de surveillance

Aboutissements :

- ▶ Ad 1 : pas encore de cadre légal
- ▶ Ad 2 : 1980 projet de directive Vredeling...1994 directive CEE
- ▶ Ad 3 : 2001 directive SE

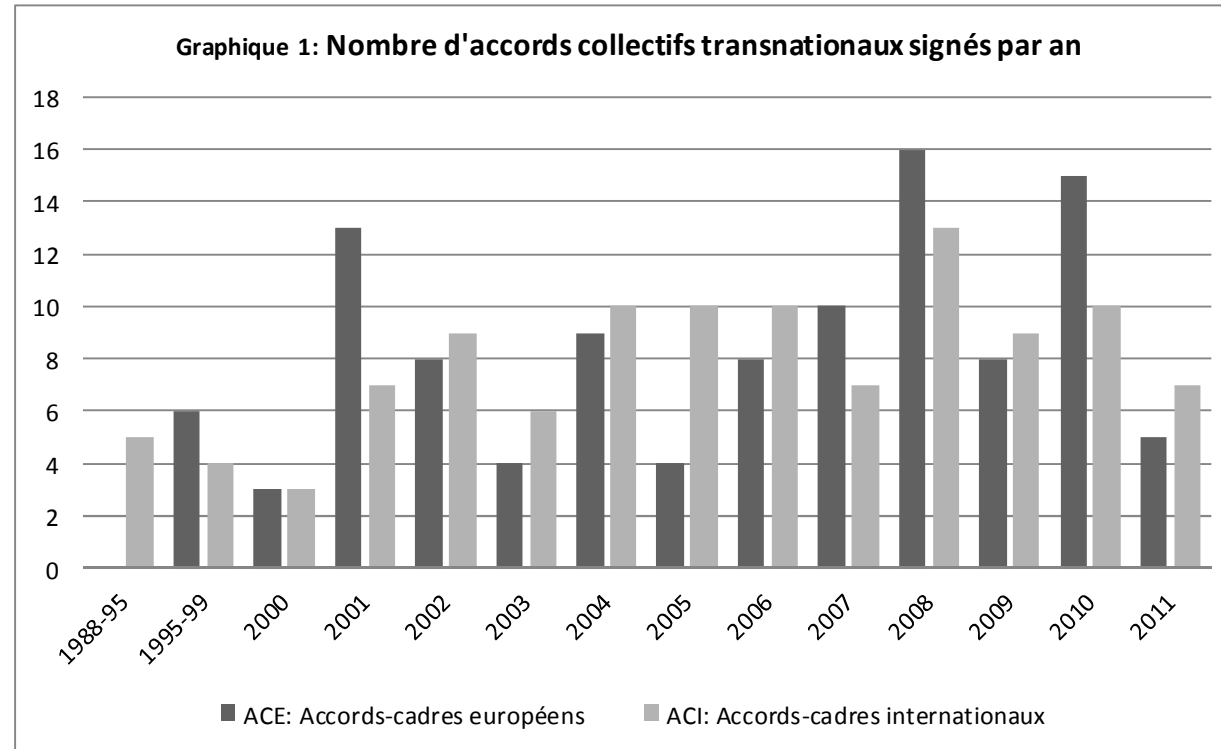
Les accords CEE

- ◆ 1994-96 accords volontaires CEE “art. 12”
- ◆ 1994-....: accords “art. 6” avec GSN
 - ▶ Parfois avec des “experts” syndicaux
 - ▶ 29 % of accords CEE signés jusqu’en 2006 cosignés par FSE
 - ☐ 57 % des accords français
 - ☐ 57 % des accords italiens
 - ☐ Seulement 10 % des accords allemands
 - ▶ Pas de droit exclusive à la négociation pour les syndicats (à la différence du Traité de Maastricht (protocole social) de 1992 pour négociation sectorielle et interpro)
 - ▶ Dans quelques lois de transposition (canal unique, France) monopole syndical pour la désignation des membres du CEE

Expérience ambivalente des CEE :

- ▶ Peu de varies consultations sur les restructurations
- ▶ Pas toujours en “temps utile” (...2009 directive révisée)
- ▶ Mais quelques CEE commencent à signer des ACE (ou cosigner des ACI)

Dynamique des ACI et ACE 1988-2013



	Accords transnat.	ACI	ACI d'ETN eur.	Sign. CEE CEM C-SE	ACE	Sign. CEE	Sign. CEE seul	Sign. CEE+ FSE	Sign. FSE seule
1988-2011	226	115	95	13	111	81	54	17	13
2012-1013	34	21	19	4	13	8	6	2	3
1988-2013	250	136	114	17	124	89	60	19	16

Rôle important des CEE

- ◆ 114 des 136 ACI par des ETN de l'Europe continentale (1 seul ACI britannique 2008)
- ◆ Tous les ACI, sauf 10 (8 espagnols) signés par ETN avec CEE
- ◆ 12 ACI dans l'industrie métallique co-signés par CEE (dont 11 ETN allemandes)
- ◆ Souvent rôle de suivi par un CEE
- ◆ ACE : depuis 2006 dynamique divergente (Procédure interne FEM)
 - ▶ ACE signés par CEE seul: 1996-2005: **58 %**, 2006-11: **41 %**, 2012-13: **46 %**
 - ▶ ACE signés par FSE seule : 2006-11: **13%**, 2012-13: **8%**
 - ▶ Nombre d'ACE signés par seul CEE en diminution, mais toujours dominant

ACE : Preponderance des ETN françaises et allemandes

siège	USA	GB	D	F
ETN sous directive CEE en 2005	344	265	450	210
ETN avec CEE en 2005	120	109	123	79
ETN avec ACE en 2011	7	2	11	22
N d'ACE en 1996-2013	14 Sièges européens en Allemagne	3	21	53

Accords transnationaux de restructuration 1992-2013

	ACI procéduraux	ACE procéduraux	ACE substantiels
1992-1998	2	1	-
1999-2001	-	4	6
2002-2004	3	5	3
2005-2007	5	8	3
2008-2010	2	7	6
2011-2013	2	7	1

Qui a la légitimité de signer des ACE ?

- ◆ Absence de cadre légal européen
- ◆ Pas d'obligation de négocier avec syndicat au niveau européen
- ◆ Différents modèles nationaux:
 - ▶ Canal unique vs. modèle dual
 - ▶ Volontarisme vs. cadre légal
- ◆ négociations transnationales dépendent de reconnaissance mutuelle
 - ▶ ETN françaises préfèrent négocier avec syndicats
 - ▶ ETN allemandes préfèrent négocier avec CEE

Différentes prétentions à la légitimité

- ◆ FSE veulent monopole syndicale pour négociation collective :
 - ▶ Argument politique : précédent du protocole social de Maastricht
 - ▶ Argument technique : mise en oeuvre de l'ACE doit être consistante avec système national de négociation collective
 - ▶ Argument juridique Procédure interne FEM 2006 de mandatement rend ACE contraignant au niveau national
- ◆ CEE peuvent réclamer légitimité sociologique comme représentants démocratiques des salariés de l'ETN:
 - ▶ Argument juridique: directive CEE prévoit consultation qui doit pouvoir mener à un accord
 - ▶ Difficulté d'établir une frontière nette entre consultation et négociation

Solution pratique : coordination entre CEE et FSE

- ◆ Précédent des « coordinateurs »
- ◆ ACE pionnier GM 2004, **groupe de coordination européen**:
 - ▶ membres de la direction de la FEM
 - ▶ coordinateur CEE
 - ▶ Représentants des syndicats nationaux
 - ▶ Membres syndiqués du CEE
- ◆ A inspiré les lignes directrices de la FEM 2005 sur des **restructurations socialement responsables**
 - ◆ ETUC 2012: membres syndiqués du CEE devraient être mandatés par leur organisation syndicale

Conclusion (1)

les clefs de la réussite

- ◆ Spécificités sectorielles: métal, automobile
 - ▶ Taux de syndicalisation,
 - ▶ CEE avec exclusivement membres syndiqués.
 - ▶ Comité restreint comme assise institutionnelle
- ◆ Ce sont des conditions **nécessaires, mais pas suffisantes**
- ◆ Autres facteurs favorables:
 - ▶ Relations personnelles de confiance (avec la main-d'œuvre, au sein de l'EWC)
 - ▶ Coordination CEE-syndicat (au niveau national et européen)
 - ▶ Initiative du meneur vers l'européanisation des relations industrielles
 - ▶ Stratégies de la direction du personnel pour l'européanisation de la culture d'entreprise
 - ▶ Solidarité internationale des salariés
- ◆ Restrictifs facteurs:
 - ▶ The financial crisis and renationalisation of industrial relations

Conclusion (2)

Ralentissement depuis 2011

- ◆ Ralentissement moins prononcé pour AC8I que pour ACE
 - ▶ 2012-13 : 24 nouveaux ACI IFAs, 16 nouveau ACE (13 français)
- ◆ Pas de ralentissement pour des ACE **procéduraux** sur des restructurations
- ◆ Ralentissement important pour ACE **substantiels** ACE sur des restructurations
- ◆ Facteurs restrictifs:
 - ▶ Crise financière et renationalisation des relations professionnelles
 - ▶ Problèmes de signature